



Réunion DP
du 18 mai
2018

**Prochaine réunion DP le 15 juin 2018.
Une question ? Une préoccupation ?
Remontez-la à vos représentants CFE-CGC Orange**

Réponses DP Mai 2018

Question N°1 :

1/ Peut-on bénéficier d'un jour dans le cadre d'un déménagement ?

Réponse de la direction :

Dans le cadre d'un déménagement, nous ne bénéficions pas de jour ASA déménagement. A noter, en cas de changement de région, il y'a un accompagnement de la part de l'entreprise.

Question N°2 :

A quelle date sera disponible le dispositif OAP sur la do Nord ?

Réponse de la direction :

Pas de date de disponibilité du dispositif Orange Auto Partage sur la DO Nord, le test est encore en cours dans certaines DO

Question N°3 :

Quand sera mis en place le passeport égalité professionnelle dans notre service ?

Réponse de la direction :

La mise en place du Passeport Egalité Professionnelle est en cours.

Question N°4 :

Qui sera le ou la correspondante Égalité professionnelle au niveau de notre établissement principal ?

Réponse de la direction :

La Correspondant Egalité Professionnelle est Martine VANDEVELDE.

Question N°5 :

Par quel biais les différentes dispositions figurant dans cet accord seront-elles présentées aux personnels ?

Réponse de la direction :

Nous sommes en attente d'info du national sur la mise en œuvre prévue.

Question N°6 :

Dispositif « don de jours » figurant dans l'accord Egalité professionnelle / Equilibre vie privée / vie professionnelle

Sachant qu'aucune restriction d'usage ne figure dans l'accord concernant les couples mariés exerçant tous les 2 une activité chez Orange, peuvent-ils déposer simultanément une demande de « don de jours » sur cette même période ?

Réponse de la direction :

Chaque salarié est géré individuellement au niveau de l'entreprise. Il n'y a donc pas d'obstacle à ce que les deux salariés effectuent chacun une demande de ce type.

Question N°7 :

Où puis-je trouver des informations me permettant de savoir si mon salaire est proche de celui de mes collègues qui exercent le même métier que le mien à niveau de classification et d'ancienneté identique ?

Réponse de la direction :

Les Conseillers qui souhaitent savoir si leurs revenus sont à la hauteur des autres collègues qui exercent la même activité, doivent se rapprocher de leurs RH

Question N°8 :

Suite à la mise en place de la pépinière réitération, pouvez-vous nous indiquer les actions correctives mises en place pour aider les cc afin de baisser leur taux de réitération ?

Actuellement, au vu de l'activité il est impossible de planifier des actions (double écoute avec d'autres cc, plan d'actions) comment progresser ?

Combien de temps les conseillers doivent rester dans la pépinière ?

D'autres cc vont il intégrer la pépinière ?

Réponse de la direction :

La pépinière réitération à Valmy a été construite afin d'identifier les difficultés des Conseillers, pas de durée précise quant à la fin de ce programme, il faut rester positif dans cette mise en place dont son but est de viser une progression. Qui plus est ce plan a été récemment mis en place...

Question N°9 :

A quelle date est prévue la prochaine PRC pour notre périmètre ?

Réponse de la direction :

Date de la prochaine PRC, en cours avec la réunion du CODIR.

Question N°10 :

Le vendredi 13 avril 2018 à 12h30 un individu a pénétré dans le bâtiment et s'est retrouvé au sous-sol au sortir de l'ascenseur face à une conseillère, sortant du local repas.

Les consignes de sécurité sont floues tout simplement parce que nous devons juste nous protéger.

Ne pensez-vous pas que la présence d'un gardien toute la journée serait un vrai soulagement et une vraie sécurité pour l'ensemble du personnel travaillant sur Valmy ?

Que compte faire la direction ?

Réponse de la direction :

Afin d'éviter les intrusions d'individus dans les bâtiments, tout le monde doit porter son badge, si non porteur du badge, la direction nous invite à demander à la personne la raison de sa présence dans le but d'**alerter** et **non intervenir**. Nous proposons éventuellement la mise en place d'une affiche (entrée interdite à toutes personnes étrangère au service)..... La direction va en discuter avec Marie-Jo.

Vos représentants
CFE-CGC Orange
SCO Nord Pas De Calais

- Dabia Benmouffok
- Denis Fournier
- Rachid Boudaoud
- Magaly Palluch
- Bruno Copin
- Stéphanie Vercrusse

Chers collègues, si vous recevez cette lettre, c'est que vous nous avez autorisés à vous envoyer nos publications.

Si vous connaissez des collègues qui souhaitent également la recevoir, merci de les diriger vers nous.

Si ne vous souhaitez plus la recevoir, faites-nous le savoir par retour de mail.